

VENEZUELA - Tribune : Sans procès-verbaux, l'élection présidentielle est illégale

lundi 21 octobre 2024, mis en ligne par [Dial](#)

Les élections présidentielles du 28 juillet 2024, dont les résultats sont contestés, marque une nouvelle étape dans la crise politique vénézuélienne. Ce premier texte est la traduction d'une tribune publiée 2 jours après les élections et réclamant de rendre publics les procès-verbaux des bureaux de vote pour attester des résultats déclarés. Signée par une longue liste d'intellectuels et d'enseignants universitaires, la tribune a été publiée sur le site vénézuélien [Aporrea](#) le 30 juillet 2024 puis traduite et republiée en français par [À l'encontre](#) le 2 août 2024. Le [deuxième texte](#) est un entretien avec le sociologue et militant vénézuélien Emiliano Terán Mantovani conduit par [Raúl Zibechi](#) pour l'hebdomadaire uruguayen Brecha.

La journée du scrutin présidentiel du 28 juillet s'est achevée sur une immense déception pour la grande majorité du peuple vénézuélien. Peu après minuit, le Conseil national électoral (CNE) a publié un communiqué donnant Nicolás Maduro gagnant, bien que le président du CNE, Elvis Almoroso, ait annoncé que ce résultat ne se fondait que sur le dépouillement de 80% des procès-verbaux [1]. Or, ce communiqué fait état d'un écart de seulement 704 114 voix entre Nicolás Maduro et Edmundo González Urrutia, ce qui veut dire que les 20% de procès-verbaux restants (à en croire Almoroso), qui correspondraient à 2 514 694 voix, pourraient parfaitement transformer le résultat final : contrairement aux dires du gouvernement, le communiqué du CNE du lundi 29 juillet proclamant la réélection du président Maduro n'exprimait pas une « tendance irréversible », bien au contraire. La proclamation du CNE est donc complètement illégale, les chiffres apportés ne démontrant pas que Maduro a gagné le scrutin.

En outre, contrairement à ce que prévoit le protocole en vigueur, et comme l'a dénoncé le candidat Enrique Márquez du parti Centrados en la Gente [Le peuple au centre], ce communiqué ne se fonde pas sur le rapport de la commission technique du CNE, intégrée par des témoins et représentants des candidats en lice, pas plus qu'il n'a été avalisé par ces derniers. Pire, Elvis Amoroso a déclaré Nicolás Maduro président élu sans avoir produit au préalable les procès-verbaux officiels de totalisation des votes et de proclamation du résultat final, en parfaite violation des procédures les plus élémentaires permettant d'assurer la légitimité du candidat proclamé vainqueur.

Tant que 100% des procès-verbaux sur lesquels le CNE dit se fonder n'ont pas été comptabilisés, ni corroborés par les procès-verbaux imprimés par les machines de vote et récupérés par les témoins du candidat d'opposition Edmundo González Urrutia, le CNE ne saurait établir qui est le vainqueur de cette élection présidentielle. Et ce d'autant que l'opposition, qui se trouve maintenant en possession de 73% des procès-verbaux émanant des machines de vote [2], a fait état de résultats donnant Edmundo González gagnant avec plus de deux fois plus de voix que Nicolás Maduro. Dans ces conditions, il est indispensable que le CNE facilite un audit transparent du scrutin et publie sans plus tarder des résultats détaillés au niveau de chaque État, municipalité, secteur, bureau et machine de vote.

Il est tout aussi inquiétant que le candidat Enrique Márquez ait dénoncé ce lundi que [le communiqué initial lu par Elvis Amoroso peu après minuit n'émane pas de la salle de totalisation des votes](#), et s'avère donc totalement irrégulier. À cela s'ajoute la suspension par le CNE, dimanche à 19 h, du processus de transmission des procès-verbaux des bureaux de vote vers le centre de totalisation et l'expulsion des

témoins d'opposition aussi bien du siège national du CNE que de très nombreux bureaux de vote.

Le peuple vénézuélien, dans le pays comme à l'extérieur, savait qu'il ne participait pas à une élection pleinement démocratique ni compétitive. Outre les interdictions arbitraires frappant plusieurs candidatures et l'existence de prisonniers politiques [3], on a assisté à toute une série de manipulations « techniques » comme le déplacement unilatéral d'électeurs d'une circonscription ou d'un bureau de vote à l'autre la veille même du scrutin, la réduction du nombre de bureaux de vote et l'envoi de machines défectueuses aux bureaux de vote afin de ralentir le processus et de décourager les électeurs, le refus d'une observation internationale plurielle et crédible, l'obstruction du travail des témoins électoraux [4], le blocage depuis 2010 de l'inscription au Registre électoral permanent des Vénézuéliens ayant migré à l'étranger [5]. Voici quelques-unes des tactiques employées par le parti-État et les autorités électorales à sa botte pour s'accrocher illégitimement au pouvoir, ce qu'il a fait au vu et au su du pays et du reste du monde, stupéfaits, dans la nuit du 28 au 29 juillet. Même les dictatures argentine et chilienne, les plus cruelles du XX^e siècle latino-américain, ne se sont pas risquées à une fraude électorale d'une telle ampleur lorsque leurs élites gouvernantes ont organisé les élections qui ont conduit, respectivement, à la victoire de Raul Alfonsín en 1983 et au départ d'Augusto Pinochet en 1988.

La grande journée civique à laquelle a participé quelque 57% de l'électorat a consisté non seulement en l'exercice du droit de vote, mais aussi en une grande mobilisation de la société, autonome et indépendante, auto-convoquée sans appareil partisan ni ressources propres, au milieu des persécutions, chantages, menaces et de la détention devenue routinière de personnes dont le seul tort a été d'exercer leurs droits tels qu'ils sont consacrés dans la Constitution [6]. Pour qui en douterait encore, nous assistons à la consolidation d'un régime autocratique frappé d'illégitimité sociale et politique et qui n'admettra cependant jamais sa défaite. De fait, la misère généralisée et la paupérisation de la vie quotidienne, la déliquescence des services publics et la suppression pure et simple du droit du travail et de la sécurité sociale dont est responsable le gouvernement néolibéral de Nicolás Maduro excluent qu'il puisse compter sur un soutien populaire substantiel. Il est insensé de s'imaginer qu'une société ayant connu l'exode de près de 30% de sa population du fait d'une crise économique des plus sévères (qui a précédé les sanctions internationales contre le Venezuela, lesquelles ont aggravé la situation), de la répression et persécution systématique des voix divergentes et de la pénurie alimentaire, ait pu donner un blanc-seing à ses bourreaux en lui accordant son vote. Il s'agit là d'un mythe auquel ne croient que ceux qui occupent le pouvoir et estiment jouir d'un « droit naturel à gouverner » en bafouant la volonté populaire.

À peine quelques heures après la méconnaissance de celle-ci par le gouvernement et le CNE qu'il contrôle, on a assisté à un formidable mouvement de refus du *statu quo* dans les rues de l'ensemble du pays, et ce tout particulièrement dans les secteurs populaires, jadis bastions du chavisme, lesquels se sont vus très durement réprimés, aussi bien [par les forces de sécurité de l'État que par des fonctionnaires en civil](#), venant alourdir un peu plus un épais dossier de violations massives des droits humains de la population. Rien que sur les douze premières heures des mobilisations, l'[Observatoire vénézuélien des conflits](#) a comptabilisé quelque 187 manifestations dans 20 États différents. Il n'y a pas de contradiction entre la mobilisation électorale et la manifestation. Aussi nous exhortons les fonctionnaires de police et les militaires à respecter les droits constitutionnels des citoyens, tout particulièrement le droit à la manifestation pacifique, à la liberté personnelle, à l'intégrité physique et à la vie.

Les diverses forces politiques d'opposition ont une grande responsabilité : celle de construire un espace large et pluriel en faveur du changement, regroupant l'ensemble des personnes mobilisées pour la ré-institutionnalisation du pays, d'assurer des conditions politiques minimales et de construire un agenda viable pour sortir de la crise humanitaire sévère dont souffre le pays. Nous avons affaire à un État criminel qui n'a de cesse de persécuter ses critiques et de construire des « ennemis » afin de continuer à détourner l'attention de ses propres erreurs de gestion. L'élan transformateur et l'enthousiasme que nous avons vécu au cours de ces mois de campagne, ainsi que les luttes dignes et tenaces d'une série d'organisations de travailleurs tels que les enseignants, les infirmières, les ouvriers de la sidérurgie et du pétrole (entre autres), doivent constituer la base d'un large front social et politique antifasciste et antidictatorial qui permette d'organiser une mobilisation en faveur du recomptage ou d'un audit des résultats du scrutin du 28 juillet, conformément à ce qui a aussi été exigé par des gouvernements tels que celui du

Bésil et du Chili [7], avec la participation des seules équipes d'observation internationale dignes de ce nom ayant pu assister au scrutin : le Centre Carter et la Mission des Nations unies.

On ne saurait piétiner plus longtemps 200 ans d'histoire de luttes de libération du peuple vénézuélien. La force de ce peuple, ses espoirs, sa joie et sa solidarité doivent être le moteur des actions capables de construire une issue viable face à un pouvoir à vocation totalitaire qui n'a pour lui que la force de la répression. On voit bien aujourd'hui que la peur a changé de camp et que tout un chacun sait en son for intérieur que les résultats annoncés par le CNE ne correspondent en rien à la volonté populaire exprimée dans les urnes. L'unité de tous les acteurs politiques et sociaux favorables au changement s'avérera fondamentale. L'heure n'est pas à l'attente d'un miracle ou d'un messie, il s'agit aujourd'hui de défendre notre vote avec tous les procès-verbaux qui ont pu être récupérés depuis le scrutin et de construire un front unique à cette même fin.

Signataires

Signataires initiaux

Abrahan Carrillo, Ingénieur industriel en formation (UNA), Autonome PME

Adrián Torres Marcano, professeur à la Universidad Central de Venezuela (UCV) / Filosofaz

Alexis Mercado, Universidad Central de Venezuela (UCV)

Aida Rebeca Rojas, Enseignante retraitée de la Universidad de Carabobo. Gens du sport

Aliex Mora professeure titulaire. UC. CED

Alirio Rangel Díaz, Agriculteur du Réseau de semenciers et producteurs de pommes de terre et légumes de l'État de Trujillo

Amanda Querales Valdivieso, Artiste et trabajadora social de la UCV

Ana Cristina Henríquez, écrivaine et cinéaste

Ana M Tortolero, professeure titulaire retraitée Universidad de Carabobo

Ana Rosa Arandia, Prof. titulaire retraitée Universidad de Carabobo

Anadina Salvatierra, professeure retraitée de la Universidad de Carabobo

Anamaría Correa, professeure retraitée Universidad de Carabobo

Andrea Gotopo, Avocate de la Universidad de Los Andes (ULA)

Andy Delgado, professeure CENDES - UCV

Anna María Díaz, communicatrice sociale

Ángel Enrique Zambrano, avocat, dirigeant de quartier

Ángel Rafael Lombardi Boscán, Directeur Centro de Estudios Históricos LUZ (Universidad del Zulia), Prix national d'histoire

Ángela Di Stasio, professeure Universidad de Carabobo

Antulio Rosales, professeur universitaire à York University

Ana T. Gómez, Sociologue de la Universidad Central de Venezuela (UCV)

Ana González, Communicatrice Social, Universidad Católica Andrés Bello (UCAB)

Arnoldo Gomez, professeur Universidad de Carabobo

Aulides García, Économiste UCV

Aura Henríquez, professeure Universidad de Carabobo

Belinda Colina. Professeure de la Universidad del Zulia (LUZ)

Blanca Elena Salas. Professeure titulaire active. Soins infirmiers. Universidad de Carabobo

Carlos Alberto Molina, Anthropologue, professeur universitaire. Mouvement pour la démocratie

Carlos Araujo Ferrer, Avocat

Carlos Alberto Nieto Palma, coordonnateur général d'Une fenêtre à la liberté

Carlos Silva, professeur.

Carlos Walter, médecin, professeur universitaire de la UCV, CENDES

César Bencomo, Anthropologue Universidad Central de Venezuela (UCV)

César Oviol, dirigeant populaire

Cecilia Montero. Professeure Universidad del Zulia (LUZ)

Consuelo Iranzo. Professeure titulaire Universidad Central de Venezuela (UCV)

Corteza Agüero Rodríguez, professeure de educación media retraitée, avocate

Daniel Ramírez-Carrillo. Anthropologue, Universidad Central de Venezuela (UCV)
Diamora Guevara, avocate
Doris Castrillón, professeure Universidad de Carabobo
Douglas Gómez, Secrétaire exécutif de la CUT
Edgar Rolando Smith, professeur Universidad de Carabobo. OAE
Edgardo Lander, professeur titulaire retraité de la Universidad Central de Venezuela (UCV). Plateforme citoyenne de défense de la constitution
Edwin Sambrano Vidal, Avocat défenseur des droits humains, membre de l'Espace CONSENSO
Eleonora Cróquer Pedrón, Instituto de Estudios Críticos, México
Emiliano Terán Mantovani. Professeur chercheur CENDES UCV
Emily Da Silva, Politóloga UCV, chercheuse social. Mouvement pour la démocratie
Felix Guillén, professeur de droit du travail, UJAP
Fabián Chacón, avocat
Fabiola Arroyo Poleo, activiste de la communauté vénézuélienne au Pérou
Fanny Barbera, professeur Universidad de Carabobo
Francisco Javier Lasarte Valcárcel, professeur retraité de la Universidad Simón Bolívar (USB)
Francisco Javier Rodríguez, ingénieur
Francisco Javier Tascón Gutiérrez, médecin
Francisco Javier Velasco Páez, Directeur du CENDES UCV, professeur-chercheur, membre de l'Observatorio de Ecología Política de Venezuela
Freddy Colmenares, professeur Universidad de Carabobo
Freiman Páez García, Sociologue militant et activiste social de Guasdualito, État d'Apure.
Gabriela Ramírez, ancienne défenseure du peuple et ancienne députée
Gésime O., Enseignant Facultad de Odontología. Universidad de Carabobo
Glexsy Dugarte. Communicatrice sociale. Enseignante à la Universidad Internacional de Aguascalientes
Golfredo Dávila. Ingénieur, coordonnateur de la Unión Nacional de Acción Social, Sindical y Gremial
Guillermo Tell Aveledo, professeur UNIMET/UCV.
Gustavo Márquez Marín, Plateforme citoyenne pour la défense de la constitution
Héctor Navarro. Professeur titulaire retraité de la UCV. Plateforme citoyenne pour la défense de la constitution
Himilco Villasmil. Économiste, éducateur, chanteur compositeur, dirigeant politique
Inés Quintero, historienne
Iraida Tapias, avocate
Isandra Villegas, professeure Universidad de Carabobo
Ismenia Brito. Anthropologue. Secteur santé. Maracaibo
Jacqueline Richter, professeure à la Universidad Central de Venezuela (UCV)
Jairo Brandao, Psychologue clinique. Valencia
Jeudiel Martínez, Sociologue de la Universidad Central de Venezuela (UCV)
Jesús Puerta. Professeur UC. Groupe Pensée critique
Johnny Alberto Alarcón Puentes. Professeur de la Universidad del Zulia
Joaquín Landaeta Pérez, professeur Universidad de Carabobo
José Gregorio Darwich Osorio. Professeur titulaire de la UCV
José Jesús Betancourt Sanoja, Médecin, dirigeant social et politique de l'État de Cojedes. Mouvement pour la démocratie
José Parra, Maestro retraité
José Ramón Ortiz, Naturopathe, Secteur Santé
José León Uzcátegui, professeur titulaire retraité de la Universidad de Carabobo (UC). Groupe Pensée critique
Juan Carlos Apitz, doyen de la Facultad de Ciencias Jurídicas y Políticas de la UCV
Juan Carlos Barrios. Enseignant retraité
Juan Cristóbal Castro, professeur de la Pontificia Universidad de Valparaíso
Juan García. Plateforme citoyenne pour la défense de la constitution
Juan Luis Sosa, avocat, chercheur Social. Directeur de la A.C. Construyendo Valores para la Convivencia
Karla Padrón, internationaliste de la Universidad Central de Venezuela

Keymer Ávila, chercheur et professeur de la Universidad Central de Venezuela (UCV)
Laura Rojas, économiste
Liliana Buitrago, enseignante et chercheuse
Lucila Méndez de Alam, professeure Universidad de Carabobo
Luis Bonilla Molina. Enseignant et chercheur en sciences sociales
Luis Mogollón. Plateforme citoyenne pour la défense de la constitution. Comité national de travailleurs en lutte
Luisa Gomez H., sociologue, professeure titulaire retraitée de la Universidad de Carabobo
Luis Ramírez, avocat, écrivain et homme politique
Luz Marina Garcés. Professeure retraitée de la Universidad de Carabobo
Luz Mely Reyes, journaliste, prix mondial de la liberté d'expression
Mabel Mundó. Chercheur et enseignant de développement culturel et éducatif
Magdalena López. Kellogg Institute for International Studies, University of Notre Dame /Centro de Estudios Internacionales, (ISCTE-IUL)
Manuel Antonio Cárdenas Minguet, ancien directeur de la Escuela de Relaciones Industriales de FaCES de la Universidad de Carabobo
Manuel Llorens, psychologue, professeur de la Universidad Católica Andrés Bello (UCAB)
Manuel Sutherland, Directeur du Centro de Investigación y Formación Obrera (CIFO)
María Albers. Professeure titulaire retraitée, Universidad de Carabobo
María Cruz Fadoul, sociologue
Maria Leal, professeure, Universidad de Carabobo
Maria Luisa Maldonado, professeure, Universidad de Carabobo
Maria Teresa Boulton, chercheuse en photographie
Mariano Crespo, retraité Universidad Pedagógico Experimental Libertador (UPEL), Maracay
Mariella Abraham de Quintero, professeure, Universidad de Carabobo
Marlene Talavera, professeure retraitée de la Universidad de Carabobo
Marisela Betancourt, politologue
Masaya Llaveneras Blanco. Professeure assistante, Huron University College (Canada)
Melvis Humbría, dirigeant national du MAS
Merlin Serrano Corrales. Sociologue de la Universidad Central de Venezuela (UCV)
Mijail Vargas Valez, avocat UGMA (Venezuela) et UBA (Argentine). Migrant en Argentine
Milena Granado, professeure, Universidad de Carabobo
Moisés Durán, sociologue Universidad Central de Venezuela (UCV)
Nancy Oñate de Gómez, professeure de la Universidad de Carabobo
Nelly Prigorian, professeure-chercheuse, PhD Sciences politiques
Nelly Arenas. Professeure titulaire retraitée, Universidad de Carabobo
Nelson Suárez. Éducateur Carabobo
Nicmer Evans, politologue, membre du mouvement Démocratie et Inclusion et de l'espace politique CONSENSO
Nidia Cárdenas. Historienne et professeure universitaire
Nilio Parra. Activiste communautaire Maracaibo
Ocarina Castillo. Professeure titulaire retraitée UCV
Oly Millán Campos. Prof. UCV. Plateforme citoyenne pour la défense de la constitution
Omaira de Corredor, professeur Universidad de Carabobo
Omar Vázquez Heredia, chercheur académique et professeur universitaire
Oscar Fuenmayor. Enseignant. Maracaibo
Óscar Rodríguez H. Économiste et avocat de la Universidad Central de Venezuela (UCV). Ancien professeur universitaire
Patricia Parra Hurtado, politologue de la Universidad Central de Venezuela (UCV), migrante en Argentine
Pedro Capett. Professeur de LUZ
Rafael Herrera, professeur retraité, Universidad de Carabobo
Rafael Parra, étudiant d'ingénierie en agrobiotechnologie, Instituto Tecnológico de Chascomús du CONICET - Universidad Nacional de San Martín
Rafael Uzcátegui, sociologue et défenseur des droits humains

Rafael Venegas, professeur Universidad Central de Venezuela (UCV) et Secrétaire général de Vanguardia popular
Raul Fachin Viso, professeur Universidad de Carabobo
Rebecca M. Blackwell, sociologue, chercheuse scientifique et enseignante universitaire
Ricardo J Olivero M., professeur Universidad de Carabobo
Roberto López Sánchez, professeur à LUZ (Universidad del Zulia). Plateforme citoyenne pour la défense de la constitution
Rose Mary Hernández Román. Enseignante universitaire
Rosmary Díaz, Ingénieure de systèmes de la UNEXPO. Artiste vénézuélienne
Samir El Hamra Herrera, professeur titulaire de la Universidad de Carabobo
Santiago Arconada Rodríguez. Activiste social. Plateforme citoyenne pour la défense de la constitution
Sergio Noguera. Professeur Universidad de Carabobo
Sofía Viloria. Plateforme citoyenne pour la défense de la constitution
Teresa López de Maldonado, professeure Universidad de Carabobo
Tulio Hidalgo Vitale, professeur Universidad de Carabobo
Thony Navas, syndicat de santé Ccs, membre de Consenso et du Comité national de conflit des travailleurs en lutte
Víctor García Padilla, professeur retraité Facultad de Ingeniería
Victoria Bigio
Wilma Gómez, Universidad de Carabobo
Wladimir Abreu, professeur de philosophie anthropologique de la Universidad de Carabobo (UC)
Yelena Alejandra Carpio Cuesta, avocate féministe
Yslanda Vargas, professeure Universidad de Carabobo
Yoember Angulo, avocat, UCV.
Yuri Valecillo, SNTP, Photographe
Zoila Amaya. Professeure UC

Autres signataires

Mibelis Acevedo, journaliste
Ricardo Ramírez Requena, écrivain et responsable culturel
Emilio Useche, politologue. Dirigeant du Movimiento 132 et membre de l'espace politique CONSENSO
José Teixeira. Membre du comité exécutif national de FENATEV
Gabriel Blanco. Dirigeant syndical et ex-prisonnier politique
Freddy Lucena, professeur. Secrétaire d'organisation d'APROUPEL, cellule El Macarao
Niuman Páez, professeur. Président d'APROUPEL, enseignant de Maracay
Fidel Jaramillo. Secrétaire général d'APUFAT - UCV
Jeanette Jiménez. membre du comité exécutif d'APUFAT - UCV
Elicinio Briceño. Président de l'Association de retraités de l'IVIC
Dick Guanique. Secrétaire exécutif CTV et membre du Comité national de conflit des travailleurs en lutte
Carlos Timaure, sociologue. Travailleur retraité UCV et membre du Comité national de conflit des travailleurs en lutte
Carlos Ojeda Falcón, Institutos de Altos Estudios Bolivar - Marx
Marisela Gomez Moreno. Ingénieur agronome
Nuvia Rodríguez. Anthropologue - UCV
Orlando Azuaje. Économiste
Luis Marín, professeur. Sculpteur
Rafael José Durán. Enseignant, retraité UC
Francia Beatriz Acosta. Enseignante, retraitée du ministère de l'éducation
Eslube Sosa. Avocate, internationaliste et chercheuse social MPD
Carlos Durich, Enseignant universitaire et communicateur populaire

- **Dial - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 3716.**

- Traduction de Fabrice Andreani. Traduction ponctuellement modifiée par Dial.

- Source (français) : [À l'encontre](#), 2 août 2024.

- Texte original (espagnol) : [Aporrea](#), 30 juillet 2024.

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, le traducteur, la source française originale (À l'encontre - <https://alencontre.org>) et l'une des adresses internet de l'article.

Notes

[1] *Le Monde* du 2 août précise ainsi les modalités du vote et la collecte des procès-verbaux :
« L'électeur vote sur un écran, la machine enregistre son choix et émet un bulletin papier que ce dernier dépose dans une urne. À la fermeture des bureaux de vote, les machines transmettent les données à la "salle de totalisation" du Conseil national électoral (CNE) à Caracas. Et elles délivrent une tirette de papier - le "chorizo" dans le jargon électoral - comportant les résultats imprimés. Une fois signée par les membres du bureau, la tirette devient "procès-verbal", et les témoins présents des partis politiques en reçoivent une copie. » - note À l'encontre.

[2] 90% au 31/07 - NdT.

[3] Une centaine de détentions arbitraires en pleine campagne électorale, entre soutiens du candidat E. González et membres de son équipe - NdT.

[4] De l'installation des bureaux à leur fermeture et à la remise des procès-verbaux - NdT.

[5] Soit entre 4 et 5 millions d'électeurs, sur quelque 7 millions de migrants - NdT.

[6] Environ 1000 personnes au 31/07 - NdT.

[7] Et depuis lors, de la Colombie et du Mexique - NdT.